

# LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

## Mai 2005

« Une nation a promis à une deuxième le territoire d'une troisième. » Arthur Koestler.

« .....Une terre deux fois promise et trois fois sainte. A elle seule, cette équation suffit à expliquer pourquoi la Palestine, dont le sous-sol recèle peu de richesses naturelles, suscite tant de convoitises et déchaîne tant de passions.

Berceau des religions du Livre, carrefour entre l'Occident et l'Orient, passage presque obligé vers les richesses, en particulier pétrolières, de l'Asie et du Golfe, champ d'affrontement des grandes puissances, depuis près d'un siècle, la Palestine est l'objet de toutes les attentions.

Le moindre événement peut y acquérir une résonance mondiale. C'est sur ce territoire, qu'il y a un siècle, le mouvement sioniste a décidé de construire l'Etat des Juifs. Alors qu'après la signature des accords d'Oslo et de la mise en place de la feuille de route en 2003, certains avaient pu annoncer et espérer la fin d'un conflit vieux de 76 ans (premiers incidents entre Arabes et Juifs 1929).

Aujourd'hui, au contraire la crainte d'un choc entre les peuples israéliens et palestiniens s'accroît de plus en plus, malgré les signes encourageants survenus ces derniers mois. Devant la multiplication des fractures entre les deux peuples, les deux sphères culturelles et religieuses de la région proche-orientale seraient vouées à un affrontement permanent. Dépourvus de sens, en deuil du progrès, l'histoire poursuivrait un chemin chaotique, au hasard de la peur et du mépris.

La paix ne s'impose pas de manière unilatérale, dans le mépris du droit international. Le droit des peuples à disposer d'eux mêmes, de leur liberté et dans la dignité doit être inconditionnel.

L'usage inconsidéré de la force ne constitue pas un rempart ; elle ne saurait devenir un outil usuel de règlement des problèmes et doit toujours rester un ultime recours.

L'avenir de la paix dans la région ne passe pas par l'édification de murs de séparation. Nier les identités ne peut que les exacerber davantage. Céder à la tentation de la peur et du repli sur soi, ignorer l'appel d'un peuple meurtri ne peut conduire qu'à l'aggravation des tensions, des drames et du conflit. Les deux peuples sont condamnés à bâtir ensemble la paix, sur la base du respect mutuel, de l'ouverture et du dialogue. Les civilisations peuvent être citadelles ou agoras<sup>1</sup>, lieux de conflits ou lieux de rencontre.

Il appartient aux peuples Israélien et palestinien aujourd'hui de choisir le monde où ils veulent vivre. Il revient aussi à la communauté internationale d'agir avec détermination pour jeter les bases de la paix dans la région. Parce que dans un monde exposé à de terribles ruptures, la communauté mondiale doit incarner les

---

<sup>1</sup> Place publique et marché des anciennes villes grecques. A Athènes, l'Agora était le centre de la vie publique et politique – Dictionnaire Essentiel Hachette Edition Hachette- pp 32

exigences des peuples : le respect des identités, car individus, sociétés et croyances veulent être reconnus dans leur spécificité . Le partage, la solidarité et la fraternité doivent être le corollaire de la puissance.

C'est pourquoi nous devons sortir du statu quo chaque fois qu'il est source d'injustice et de ressentiment, dans des conditions qui ne fassent pas le jeu des forces de déstabilisation.

Depuis trop longtemps, il y a non assistance à peuple en danger.

L'histoire l'enseigne : plus qu'une réalité figée, les civilisations vivantes constituent un lieu de circulation des hommes, des idées et des représentations.

Elles évoluent depuis toujours au rythme de leurs emprunts et de leurs métamorphoses. (Détour de la pensée grecque, de l'Antiquité par les cercles savants de Bagdad avant de parvenir, via l'Andalousie musulmane d'Averroès, au cœur de l'Europe chrétienne ; glissement du récit du déluge depuis les tablettes cunéiformes de l'Épopée de Gilgamesh<sup>2</sup> jusqu'au livre de la Genèse).

Aujourd'hui, il y a un besoin pressant et la nécessité d'une paix durable dans cette partie sensible du monde.

**La communauté internationale doit donc s'impliquer avec attention, intuition et générosité dans la transformation de cette région en crise depuis plus un demi siècle.**

La communauté internationale doit proposer de nouvelles solutions, mais aussi agir avec fermeté pour imposer le droit international, la mise en application des différentes résolutions<sup>3</sup> des Nations Unies et l'application des différents plan de paix internationaux.

Les actions unilatérales, l'impunité, les campagnes militaires sanglantes doivent être bannies, afin de bâtir ensemble « *Un monde où la primauté du droit remplace la loi de la jungle. Un monde où les Etats reconnaissent la responsabilité commune de garantir la liberté et la justice. Un monde où les forts respectent les droits des plus faibles.*<sup>4</sup> »

Elle doit procéder avec discernement afin de ne pas contribuer à la radicalisation des opinions politiques ou religieuses. Cela implique de prendre en compte la spécificité de chaque pays, car le Moyen-Orient n'est pas un tout homogène et indifférencié.

Cela implique également de rendre à eux-mêmes et à leur dignité des peuples convaincus d'avoir le sentiment d'une identité ignorée et d'avoir été depuis des dizaines d'années le jeu des intérêts des autres.

Cela implique enfin de dissiper la conviction qu'il existe, au niveau international, deux poids et deux mesures. La paix dans cette région est vitale pour la paix dans le monde.

Le Proche-Orient a besoin d'une stratégie globale, mise en œuvre de façon différenciée et graduelle. La recherche de solutions au conflit Israélo-palestinien est une condition indispensable et nécessaire pour dissiper le sentiment d'insécurité et

---

<sup>2</sup> Roi sumérien du IIIe millénaire, l'un des principaux héros de la mythologie mésopotamienne. Son épopée (ou se trouve le premier récit du Déluge) a d'abord été connue par les tablettes de la bibliothèque d'Assurbanipal à Ninive.

<sup>3</sup> Résolutions 181 concernant le partage, 194, 242 de 1967, 338 de 1973, 1461, 1488, 1496, 1515.

<sup>4</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/irak/posua01>

Enjeux Diplomatiques et Stratégiques 2004 – Sous la Direction de Pascal Chaigneau – Economica pp 20

d'injustice qui sont intimement liés. Il faut sortir de la logique des préalables, qui donne aux adversaires de la paix la maîtrise du calendrier, et faire le pari du mouvement.

Trop souvent, le pouvoir politique a manqué de courage et il est resté paralysé par les échéances du présent alors qu'une vision courageuse et novatrice dans l'approche de ce conflit aurait pu amener des solutions de paix durable.

Chacun comprend le souci de sécurité d'Israël et chacun doit comprendre de la même manière le souci de sécurité et de paix des palestiniens. La meilleure garantie de sécurité est la paix, et celle-ci passe par une solution politique, prévoyant la création d'un état indépendant et viable pour répondre aux aspirations légitimes du peuple palestinien.

En ce sens, le plan de paix de Genève constituait une base de dialogue sérieuse. A contrario, une approche unilatérale d'instauration de paix purement sécuritaire, ne peut conduire qu'à davantage de violence. La nécessité d'une paix durable est une chance à saisir, une occasion de se réconcilier avec la diversité des cultures sans renoncer aux valeurs universelles de liberté, de justice et de tolérance.

Reconnaître le droit à l'existence et à la place de l'autre, c'est renoncer au mythe de l'origine et de la pureté qui ne fait que diviser les peuples : il revient donc aux deux peuples, avec l'assistance d'une communauté internationale impartiale, de trouver ce point d'équilibre où les identités reconnues et respectées pourront s'ouvrir à l'autre pour l'accueillir dans la paix.

Ces deux peuples restent encore aujourd'hui à la croisée des chemins. A la croisée de la guerre ou de l'instauration d'une paix durable. Quoiqu'il advienne, ces deux peuples sont condamnés à cohabiter et à faire la paix. Admettre le fait palestinien, c'est admettre le fait juif, il doit y avoir une reconnaissance mutuelle des deux peuples à vivre en sécurité et en paix dans des frontières respectives définies d'un commun accord.

Entre paix, sécurité et démocratie, chacun sait qu'il existe un cercle vertueux que doit aider à tracer la communauté internationale. Mais seule la volonté de justice et de partage est en mesure d'enclencher ce processus.

**Les peuples se définissent par rapport à une histoire, celle du peuple juif et du peuple palestinien se rejoignent.**

Face à cette terre forte de trop d'histoire, il n'y a dans ce conflit, ni perdants ni gagnants et personne n'a de monopole sur une terre, sur Dieu, ou sur la mémoire. Il n'est plus temps de chercher les responsabilités des échecs, de montrer l'un ou l'autre des protagonistes du doigt, mais il est temps d'imaginer un plan de paix qui respecterait l'honneur des deux Etats et la dignité des hommes. »

**Ce résumé vous a plu ?  
Contactez sans plus attendre l'auteur par mail :  
[contact@zammit.info](mailto:contact@zammit.info)**

